

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 8 mars 2019 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: Mme STAECHELIN Nathalie Mme MONA Régine, M. HOENNER Joseph, Mme IFFENECKER Caroline, M. SIMON Jean-Paul, , Mme DURAND Marie-Michelle, M. RICHARD Olivier, M. RENGGLI Gérard

Excusés : Mme CUENIN Nathalie, M. MONA Patrick ----- Absent: -----

Ordre du jour :

1. Projet Eglise : appel d'offres
2. Déplacement du panneau d'agglomération rue de Bouxwiller
3. Fermeture de la 4^{ème} classe du RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach - Pôle scolaire
4. Conseil de Fabrique : remboursement de la TVA et subvention chauffage
5. Divers : rapport du service d'eau 2018 - résultat du recensement 2019 – Haut-Rhin propre - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 25 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Projet Eglise : appel d'offres

Le maire informe les conseillers que le diagnostic amiante et la coordination de sécurité de la rénovation de l'Eglise ont été confiés au cabinet Slawski d'Ueberstrass. L'appel d'offres composé de 6 lots : 1.aménagements extérieurs (lot optionnel) 2. échafaudage 3. Couverture tuiles - zinguerie 4. Enduit de facade et peinture (lot optionnel) 5. serrurerie 6. Paratonnerre et électricité, paraîtra durant la semaine 14 sur la plateforme dématérialisée du site officiel de l'AMHR (Association des Maires du Haut-Rhin) et dans le journal local de l'Alsace. Les offres seront rendues pour le 25 avril 2019 avant 12h pour entamer l'ouverture des plis dans la semaine suivante.

Pour le financement global, le Département pourrait apporter une subvention plafonnée à 30 000 €.

3. Déplacement du panneau d'agglomération rue de Bouxwiller

M. Mona Louis a fait une demande de Certificat d'Urbanisme pour la parcelle 99 et 101 de la section 6 avec création d'un accès sur la RD 23 I au niveau de l'entrée du village vers Bouxwiller.

Les services du Département ont donné un avis négatif motivé par une question de sécurité, considérant que le débouché se trouvait hors agglomération et que la visibilité pouvait être masquée par les cultures du champ voisin.

Le problème pourrait être réglé si le panneau d'agglomération d'entrée du village était reculé de 60m en direction de Bouxwiller. Cette modification améliorerait également la sécurité et la vitesse à l'entrée du village.

Le CM, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette modification.

Par ailleurs, l'écoulement du fossé d'eau pluviale en bordure de la route pourrait être inversé vers le fossé Eichwasen au lieu de rejoindre le réseau d'assainissement.

4. Fermeture de la 4ème classe du RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach - Pôle scolaire

Suite au projet de fermeture d'une classe à la rentrée 2019 sur le RPI de Fislis/Linsdorf/Bettlach en raison du manque d'effectifs, les parents d'élèves ont manifesté leur désaccord avec banderoles, le mardi 5 mars 2019 à 16h à l'école de Fislis. La presse a été contactée.

En effet dans le cadre du projet du futur pôle scolaire, il était entendu par les services de l'Education Nationale, que les classes du secteur seraient maintenues jusqu'au regroupement.

Les élus du secteur (député, sénatrices, conseillers départementaux) ont été informés. Selon la sénatrice Mme Troendlé, l'inspectrice d'Académie semble prête à revoir sa décision au vu de la situation des maternelles et CP lors de prochaine réunion de la CAPD de l'EN de juin 2019. Les parents restent mobilisés pour maintenir la pression.

Une délégation des 8 maires du futur pôle envisage de rencontrer Mme l'inspectrice d'Académie avant juin, pour évoquer un regroupement pour la rentrée 2020 avec le RPI d'Oltingue et pointer des arrivées nouvelles d'élèves.

Une autre solution résiderait dans l'augmentation de la capacité d'accueil du périscolaire saturé mais désormais géré par la Comcom Sundgau et ainsi attirer davantage d'élèves en demande.

La municipalité félicite l'équipe dynamique du périscolaire qui a réalisé avec les enfants des panneaux routiers invitant à la prudence. Ces panneaux ont été placés aux abords de l'église et aux entrées du village avec l'aide de l'ouvrier communal.

Pôle scolaire : Le terrain en friche de l'entreprise Bubendorf dans la rue de Fislis à Oltingue est sur le point d'être acquis par le syndicat SIPBI. Malgré des baisses d'effectifs actuels, le projet du périscolaire et du futur pôle scolaire est maintenu et réétudié pour s'implanter sur ce site. Un concours d'architectes sera organisé dès que le terrain sera acquis.

Le CM souhaite proposer la reconversion future de l'actuelle école de Fislis en crèche intercommunale louée à la Comcom Sundgau. Un courrier dans ce sens, issu des 8 maires du pôle, pourrait influencer les futurs choix de la CCS.

5. Conseil de Fabrique : remboursement de la TVA et subvention chauffage

Depuis l'incendie du 10 mars 2012 dans la salle St Léger lors du repas Carpes frites organisé par le Conseil de Fabrique de l'Eglise, ce dernier était dans une position difficile en attendant le règlement du litige entre les assurances.

Dans le cadre du régime concordataire en vigueur en Alsace et face à l'insolvabilité du Conseil de Fabrique, la commune subvenait aux dépenses engagées en 2017 et 2018 à l'église (chauffage, entretien, participations, ...).

Le litige étant réglé et le Conseil de Fabrique ayant été mis hors de cause, il se mobilise donc à nouveau pour gérer les affaires afférentes à la paroisse.

Le CM souhaite maintenant rétablir les comptes et vote à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 8 000 € au Conseil de Fabrique, correspondant à la subvention accordée par le Département en 2014 pour la nouvelle chaudière payée avec les fonds du Conseil de Fabrique.

6. Divers :

Rapport du service d'eau 2018 : Le maire présente le dernier rapport du service d'eau 2018 encore géré par la commune. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 de Fislis, décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr, décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Résultat du recensement 2019 :

Le recensement de la population s'est bien déroulé du 16 janvier au 16 février 2019. Les résultats définitifs seront publiés prochainement. Mme Régine Mona observe cependant que la population a baissé vers 393 habitants pour 220 foyers. Une trentaine de logements sont vacants !

La population villageoise vieillit. Le CM estime qu'il faudra réagir pour encourager des jeunes à s'établir (proposition de parcelles constructibles, promotion du cadre de vie, piste cyclable, ...)

Dates à retenir :

- Haut-Rhin propre le samedi 30 mars à 9h devant la mairie
- Journée citoyenne réunion de préparation le jeudi 11 avril dans la salle communale
- Une balayeuse passera dans les rues du village le 5 avril

Assurance de la commune : mutualisation proposée par la Comcom Sundgau

La CCS propose un audit concernant les assurances de la commune afin de mettre en concurrence par la suite les assureurs. Cette participation implique une participation de 500 € pour la commune de Fislis de moins de 500 habitants. Le Cm est intéressé mais s'interroge sur le choix possible de rester ou suivre la nouvelle offre. A Suivre

Par ailleurs le CM s'interroge sur l'avancée du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et l'Ad'Ap (Aménagements pour personnes Handicapées) et leurs validations respectives. Ces dossiers ont été déposés et sont restés sans réponse.

Courrier de M. Mona Louis :

Le couple Mona Louis propose de céder gratuitement à la commune une parcelle forestière de 15 ares attenante à la commune de Fislis (Rohrmatten parcelle 13). Le CM apprécie le geste mais s'interroge sur le coût de la transaction auprès du notaire.

Transition énergétique : L'adjoint M. Renggli Gérard se propose de prendre contact avec le PETR du Sundgau qui propose l'étude d'implantations d'éoliennes dans le Jura Alsacien (coté Berg à Fislis).

Factures :

Le maire informe le conseil que des travaux d'étanchéité et de réparation de 3 stores sont à réaliser dans le bâtiment de l'école (devis Banzet de 1993 € HT et devis OFB de 1341 € HT) ainsi qu'un lampadaire pour éclairer l'arrêt de bus sur le trottoir près du 1 rue des Landes (devis Sodielec de 882 € HT) Le CM donne son aval pour l'engagement de ces dépenses.

Fin de la séance à 23h30. Le prochain CM est fixé au vendredi 12.04.2019